

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 21 Mai

INFORMATIONS

Le Couronnement du Tzar

A Moscou

Moscou, 18 mai.

L'empereur et l'impératrice sont arrivés à Moscou à cinq heures et demie, à la gare de Smolensk.

Un pavillon élégant, drapé aux couleurs russes, avait été construit exprès.

Les princes de la famille impériale, les ministres, les généraux, les grands dignitaires, en grand uniforme, étaient présents.

De nombreux membres de la presse étrangère avaient été admis.

Quelques dames avaient été admises également.

Le train est annoncé par les hurras de la foule plusieurs minutes avant son entrée en gare. Le train s'arrête devant le pavillon.

Aussitôt que l'empereur et l'impératrice sont descendus, Mme Shilowski, femme du directeur de la station, offre à l'impératrice un splendide bouquet de roses et d'orchidées.

Le service d'honneur est fait par un escadron de hulans appartenant au régiment de l'impératrice.

Les souverains passent l'escadron en revue et entendent le rapport du colonel.

Ils montent ensuite en voiture pour le palais Pétrowski, où ils habiteront jusqu'au jour de l'entrée solennelle à Moscou.

Les acclamations de la foule éclatent et se succèdent comme le grondement du tonnerre sur tout le parcours.

Le grand-duc Serge était allé au-devant des souverains, comme gouverneur de Moscou, jusqu'aux limites de son gouvernement, où il est monté dans le train spécial pour rentrer à Moscou.

La grande-duchesse Olga, fille du tzar, a voyagé avec sa mère, la nourrice et la gouvernante.

La grande-duchesse Xénie est venue aussi par le même train.

Auparavant, étaient arrivés par trains spéciaux, le prince Henri de Prusse avec de nombreux officiers et un détachement du régiment prussien dont l'empereur de Russie est le colonel,

le grand-duc d'Oldembourg, ayant avec lui un détachement d'officiers, le duc Connaught et un évêque anglais.

Le prince de Roumanie est arrivé à Moscou, il a été reçu solennellement à la gare par les grands-ducs, les grandes-duchesses, les membres du conseil de l'Empire et les hauts fonctionnaires.

Les honneurs militaires ont été rendus et la musique a joué l'hymne roumain.

On annonce aussi l'arrivée de la mission extraordinaire japonaise et de la mission espagnole.

Tous les représentants des populations rurales, au nombre de six cents environ, sont arrivés.

Moscou, 18 mai, soir.

En arrivant au palais Pétrowski, l'empereur et la tsarine ont été reçus par une députation du Zemstvo de Moscou, des membres du clergé et par le général Kostanda, chef de la circonscription militaire de Moscou.

Le général a présenté à l'empereur les images saintes au nom des troupes. Le clergé a reçu les souverains avec la croix et la bannière.

C'est aujourd'hui l'anniversaire de la naissance du tzar. La ville est en partie illuminée.

Vienne, 18 mai.

Le prince de Monténégro, avec ses deux fils, est parti pour Moscou.

La délégation française est partie par le même train.

Le prince Constantin, héritier de la couronne de Grèce, a traversé Vienne, se rendant également à Moscou.

Arrivée des envoyés français

Moscou, 19 mai.

L'ambassade extraordinaire de France est arrivée ici ce soir par la gare du chemin de fer de Smolensk-Koursk. Dans les salons impériaux de la gare attendaient le grand-duc Vladimir, commandant en chef des troupes concentrées à Moscou, le grand-duc Serge, gouverneur général de Moscou, le général de Kostanda, commandant en chef de la circonscription, entouré de plusieurs généraux, le prince Lobanoff-Rostowsky, ministre des affaires étrangères, le comte de Montebello, ambassadeur de France, le comte Vauvieux, conseiller, et tous les membres de l'ambassade française.

Dès que le train a stoppé, le général de Boisdeffre a quitté le wagon, suivi du général Tournier, du contre-amiral Sallandrouze de Lamornaix et des autres membres, tous en grande tenue et portant les grands cordons des ordres russes dont ils sont décorés. Une compagnie du régiment

des grenadiers, massée sur le quai de la gare, rend lors les honneurs militaires à l'ambassade française, les tambours battent aux champs.

Pendant ce temps, les grands-ducs Wladimir et Serge sont allés au devant de l'ambassadeur extraordinaire dont, tour à tour, ils serrent cordialement les mains.

Les grands-ducs, suivis des membres de l'ambassade française, reviennent alors dans les salons impériaux, où le général de Boisdeffre présente aux grands-ducs les membres de son ambassade.

Après quelques minutes d'entretien, l'ambassadeur et ses collègues prennent place dans les voitures de la cour, qui se dirigent vers le palais occupé par le comte de Montebello. Une foule énorme, dont il serait difficile de tenter d'évaluer le nombre, s'était amassée sur les voies que devait parcourir le cortège. L'accueil que cette foule a fait à l'ambassade est indescriptible. C'est aux cris mille fois répétés de : « Vive la France ! » que le parcours s'opère. Tout le monde, tête découverte, acclame chaleureusement l'uniforme français.

Moscou, 20 mai.

Hier, sont arrivés le grand-duc et la grande-duchesse de Hesse, le prince et la princesse de Battenberg, le prince héritier de Danemark, le prince Dananarou, du Japon, le prince de Wurtemberg, qui ont été reçus par les membres de la famille impériale et par les dignitaires de la cour, ainsi que par les autorités de Moscou et une garde d'honneur avec musique.

L'émir de Boukhara et le prince héritier, ont été reçus en audience solennelle par les souverains, au Palais Pétrowski.

L'émir a été admis seul dans le cabinet du tzar ; après les salutations, il a présenté à l'impératrice les insignes de l'ordre supérieur de Boukhara, ornés de superbes diamants.

Le tzar et la tsarine ont reçu ensuite les autres membres de la mission boukharienne en présence du ministre de la guerre, du directeur du département asiatique et du gouverneur général de Turkestan. La réception du khan de Khiva et du prince héritier, avec leur suite, a eu lieu en audience particulière.

Le programme des fêtes portait une visite de l'empereur au camp de Khodynsky et une grande retraite militaire. La revue était préparée et une grande foule était allée au camp ; tout paraissait prêt lorsque ces fêtes ont été contremandées par suite de la mort de l'archiduc Charles-Louis, qui devait assister aux fêtes du couronnement.

saire. L'attitude générale leur imposa bien vite silence.

Dans les cafés, au cercle, les intimes de Savreux cherchèrent ses témoins, comprenant qu'il y avait quelque chose de mystérieux dans cette rencontre manquée, dont seuls il pouvaient donner l'explication.

Mais d'Orgeval et son ami restèrent introuvables, nous savons pourquoi. Et tandis que les deux braves garçons continuaient leurs recherches, inquiets, tremblants, à l'idée que Paul avait peut-être mis fin à ses jours, Dubulle poursuivant sa promenade triomphale, n'oubliant aucun des endroits fréquentés par son adversaire, recommandant partout, sans plus de succès, le même récit agrémenté des mêmes calomnies, enjolivé des mêmes astucieux mensonges. A la fin, ses témoins lassés de ses grotesques redondances l'abandonnèrent sur le trottoir aux trois quarts ivre, furieux de la sourde opposition et du peu de crédit que rencontrait son histoire.

Il voulut tenter un dernier effort, bien résolu à ne pas rentrer chez lui sans avoir trouvé des amis capables de le comprendre, dignes de lui, et avec qui il fêterait, le verre à la main, l'heureuse issue de sa rencontre avec ce terrible Savreux, qu'un seul froissement de ses sourcils avait mis en déroute. Il se rendit donc dans un cercle où il avait coutume de jouer et où il espérait rencontrer des gens de son espèce.

Une dernière humiliation l'y attendait. Son entrée fut saluée par des cris de tous genres : — Tiens, voilà Dubulle ! tu es donc encore de ce monde ? demandait l'un.

— C'est un revenant, criait l'autre.

— Savreux a donc eu pitié de toi, fit un troisième. Absourdi par cette réception bruyante, vexé de ces exclamations peu flatteuses Georges fut sur le point de se

fâcher.

Il venait chercher des applaudissements, et cet accueil tapageur ne lui présageait rien de bon.

Mais déjà des tables de jeu on l'appelait.

— Dubulle, prends-tu la banque ?

— Dubulle, dix louis, les tiens-tu ?

Le jeune homme s'était vite remis ; désarçonné une minute par toutes ces apostrophes, il avait repris tout son aplomb.

— Je ne joue pas ce soir, répondit-il avec suffisance, je me repose.

— Tu es donc bien fatigué ? demanda quelqu'un.

On le serait à moins, fit-il d'un ton superbe ; ce n'est pas aussi facile que vous semblez le croire de mettre en deroute un preux de la trempe de Savreux.

— Comment ! Savreux s'est sauvé ? firent trois ou quatre jeunes gens déjà au courant de l'affaire, mais désireux de s'amuser aux dépens de Dubulle.

— Oui, et vivement, comme un lapin devant le fusil du chasseur.

— Conte-nous donc un peu cela, nous ne savons rien encore.

— Dubulle alluma un cigare, s'assit sur un divan, tandis qu'une vingtaine de jeunes gens formaient le cercle autour de lui.

— Que voulez-vous que je vous dise de plus ? demanda-t-il.

Monsieur Savreux, qui insulte avec tant de désinvolture les gens à la terrasse des cafés, pâli devant la lame nue d'une épée et s'est enfui honteusement après avoir déclaré qu'il ne voulait pas se battre et fait de lâches excuses.

— Allons donc, fit en chœur son entourage, tu te

L'ENTENTE FRANCO-RUSSE

On télégraphie de Londres à l'Agence Nationale :

Le correspondant du Times à Vienne mande à ce journal que, d'après certains symptômes, on peut prédire que les gouvernements français et russe prendront énergiquement en mains, aussitôt après le couronnement du tzar, la question égyptienne, et qu'à la première occasion, ils feront un vigoureux effort pour faire prévaloir leurs vues.

Le mouvement préfectoral

Le mouvement préfectoral en préparation sera terminé samedi prochain. Il aura pour point de départ le passage de certains préfets dans l'administration des finances, mais il n'aura pas l'étendue qu'on lui a attribuée dans certains journaux, afin de ne pas retarder la promulgation des décrets nommant M. Delpuech sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes et M. de Selves préfet de la Seine.

Il est à peu près décidé que la nomination de M. Poubelle à l'ambassade près le Vatican sera publiée en dehors des autres nominations diplomatiques qui ne sont pas encore arrêtées définitivement.

Conseil supérieur de la marine

L'an dernier M. Félix Faure, en sa qualité de chef de l'Etat, prenait la présidence du conseil supérieur de la guerre. Cette décision était approuvée de tous, car elle répondait, comme nous le faisons observer alors, à une préoccupation impérieuse : celle d'harmoniser les rouages du commandement suprême, de le mettre dès le temps de paix à sa place réelle, de lui donner la durée, l'autorité et l'indépendance.

Le président de la République veut maintenant compléter son œuvre, et il va prendre également la présidence du conseil supérieur de la marine.

Le conseil des ministres a autorisé l'amiral Bagnard, ministre de la marine, à modifier dans ce but le décret constitutif du conseil supérieur de la marine afin de permettre au président de la République, par analogie avec le conseil supérieur de la guerre, d'en prendre la présidence et d'y admettre le président du conseil des ministres et le ministre de la guerre.

Le développement et l'unité de nos institutions militaires ne pourront que gagner à cette intelligente innovation ; ils ne seront plus abandonnés à des fantaisies ou à des défaillances compromettantes ; la présence du chef de l'Etat au conseil

— Je vous jure que non, et si mes témoins étaient moque de nous.

la...

— Ils diraient que vous en avez menti ! cria derrière le groupe une voix fort bien timbrée.

— Qui ose me démentir ? demanda Georges avec arrogance.

— Moi.

— Vous, qui êtes-vous ?

— Avez-vous donc la vue si trouble que vous ne puissiez pas me reconnaître, monsieur Dubulle ? Regardez-moi bien en face, il n'y a pas encore vingt-quatre heures que nous nous sommes vus.

— Le commandant Baudry ! balbutia Georges.

— Oui, le commandant Baudry, l'ami de M. Savreux, qui ne vous laissera pas l'insulter plus longtemps.

— Monsieur...

— Voulez-vous, continua imperturbablement le vieil officier, que je vous dise pourquoi vous en avez menti ?

— Dites, firent plusieurs voix.

— Monsieur Savreux a probablement épargné ce misérable ; je ne sais encore ce qui s'est passé, mais j'en ferais volontiers le pari, autrement il ne serait pas là. Aucune force humaine n'eût été capable de l'arracher à l'épée vengeresse de son adversaire, la meilleure lame de tout Paris.

Je dis que vous avez menti, monsieur Dubulle, car Savreux est l'homme le plus loyal, le plus brave que je connaisse.

— C'est vrai, dirent vingt voix spontanément.

— Savez-vous, reprit le brave commandant, quelle a été la faute de votre vaillant adversaire ? c'est d'avoir consenti une minute à vous faire l'honneur de se battre

FEUILLETON DU « journal du Lot » 13

HAINES MORTELLE

PAR

A. DES ORMEAUX

VII

Mère et fils

Tous ceux qui avaient été témoins de la querelle et de la provocation, connaissant la douceur ordinaire de Paul et sa force redoutable d'escrimeur, étaient convaincus que des motifs graves, ou une haine profonde avaient pu seuls le faire sortir de son caractère, et que la rencontre amènerait mort d'homme.

Et dans leur esprit, aucun doute, Dubulle était condamné.

Mais ce fut bien pis quand Georges, malgré ses témoins qui savaient à quoi s'en tenir et que génaient les vanteries déplacées de leur client, raconta sur le boulevard que Paul avait refusé de se battre et que, tenaillé par la peur, il s'était enfui comme un lâche, après avoir fait de plates excuses.

L'insolent triomphe de Dubulle ne trouva, toutefois, pas d'écho. Quelques envieux, que les succès de Savreux indisposaient contre lui, firent entendre de discrets applaudissements ; quelques viveurs, pour qui l'admirable existence de Paul était une perpétuelle censure, tentèrent en vain une manifestation en faveur de son adver-

supérieur de la marine, comme sa présence au conseil de la guerre, ne manquera pas d'avoir un effet salutaire, de donner un surcroît de confiance à tous les patriotes.

Les Italiens en Afrique

On télégraphie de Rome :

Le bruit court que de mauvaises nouvelles sont arrivées d'Afrique. Les ministres viennent de se réunir en conseil au ministère de la guerre, pour y recevoir communication des dernières dépêches du général Baldissera.

On mande de Massouah :

Aucune négociation n'est actuellement en cours avec Ménélick. Les bruits relatifs à des demandes de sommes importantes faites par Ménélick, pour la rançon des prisonniers, sont donc inexacts.

Le ras Mangascha se trouve avec 6,000 fusils à Addi-Andai. Il continue à battre le Chitet, mais sans résultat appréciable. Le ras Aloula, qui a pris position avec deux mille fusils près d'Adoua, lui a conseillé de ne pas accepter le combat. Les ras Sebath et Agostafari sont au nord d'Adigrat.

On télégraphie de Rome :

Cinq missionnaires, sous la conduite d'un gentilhomme polonais, partiront lundi prochain de Brindisi pour Massouah.

Ils espèrent pénétrer dans le Choa et obtenir la libération des prisonniers italiens, ils portent 2,500 lettres adressées aux prisonniers; ils ont avec eux des vêtements et des médicaments pour les prisonniers.

Le chef de la mission est porteur d'une lettre de Léon XIII au négus, faisant appel à ses sentiments d'humanité. De son côté, le cardinal Rampolla envoie une lettre à l'évêque catholique d'Ethiopie.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

CONSEIL MUNICIPAL DE CAHORS

Le Conseil municipal se réunira samedi, 23 mai, à 8 heures du soir :

Ordre du jour :

- Continuation de la session de mai ;
- Hospice, commission administrative, nomination de deux délégués ;
- Bureau de bienfaisance, commission administrative, nomination de deux délégués ;
- Nominations des commissions ;
- Dépenses imprévues. — Compte-rendu ;
- Dépôt des pièces relatives à la comptabilité communale, du collège des jeunes filles, de l'hospice et du bureau de bienfaisance.
- Soutien de famille Tulet, Germain ;
- Soutien de famille Vignoles, François réserviste ;
- Pensions d'aliénés à Leyme, veuve Mignot et Crouzil ;
- Demandes de secours par Mmes veuve Sabatier, veuve Pradaude et veuve Touriol ;
- Armée — Taxe militaire — année 1896 ;
- Droits de places — renouvellement ;
- Demandes et pétitions diverses ;

Election des Municipalités

Saint-Géry. MM. Cayla, maire ; Dablan, adjoint, rép.

avec vous.

S'il y a des mains qu'on ne touche pas sans se salir, il y a des épées qu'on n'affronte pas sans ternir sa loyauté.

— Monsieur, cria Dubulle qui n'avait encore pu placer un mot, vous m'insultez !

Baudry haussa les épaules et, avec un ton d'un écrasant mépris :

— Ne me provoquez pas dit-il, je vous préviens que c'est inutile, je ferai comme votre adversaire, je ne me battrais pas.

— Je vois que vous vous valez, essaya de dire Georges.

— Je m'en frotte ; je vous permets même de dire partout que le commandant Baudry a eu peur de se battre avec vous.

On vous rira au nez, comme je le fais en ce moment. Au revoir, monsieur Dubulle, fit le vieil officier en pirouettant sur ses talons, et tâchez que la leçon vous profite.

Une autre fois je pourrais avoir moins de patience ; je ne vous le cache pas, la main me démange.

Le malheureux garçon, écrasé sous cette virulente sortie, complètement démonté par cette poignée de cruelles vérités qu'on venait de lui jeter à la figure, ne songea pas à répondre à son interlocuteur, ni à le poursuivre. La solitude s'était faite autour de lui, les joueurs avaient repris leurs places, les consommateurs causaient par petits groupes, ne faisant pas attention à lui, semblant ignorer jusqu'à sa présence même.

Il gagna donc le port.

Dans la rue il se découvrit, laissant tomber la fraîcheur de la nuit sur sa tête où bouillonnaient confusément des idées de vengeance et de meurtre.

Catus. MM. Baldy, maire ; J.-B. Calmon, adjoint, rép.

Cazals. MM. Calmeilles, maire ; Vidilles, adjoint, rép.

Cajarc. MM. Mirabel, maire ; Taurant, adjoint, cons.

Martel. MM. Lachière, maire ; Laverdet adjoint, en remplacement de M. Laplagne qui, quoique élu à l'unanimité, a demandé à ses collègues de le remplacer pour raisons de santé, rép.

Grézels. MM. Carrié, rép. modéré maire ; Souillac, Ferdinand, rép. progressiste, adjoint.

Cieurac. MM. Deltheil, maire ; Sabrié, Baptiste, adjoint, rép.

Ussel. MM. Balagayrie, maire ; Barry, adjoint, radicaux.

Nailillac. MM. Grimal, maire ; Sudrès, adj. rép.

Lauzès. MM. Lalo, Amédée, maire ; Pigniol, adjoint, rép.

Montfaucon. MM. Balmon (André) maire ; Mayzen, Alphonse, adjoint, rép. progressiste.

Mechmont. MM. Izarn, maire, conservateur ; Amadiou, adjoint, rép.

Gigonze. MM. Roques, maire, Pradié, adjoint, rép. modérés.

Anglars-Juillac. MM. Chapt-Aladel, maire, Boulzaguet, adjoint, rép.

Douelle. MM. Rigal, maire, Baudel, adjoint-Castelfranc. MM. Daglan, Justin, maire, Paillass, adjoint, rép.

Sauzet. MM. Vincens, maire, Laborie, adj. rép.

Belmontet. MM. Lespinet, Isidore, maire, Lagard, adjoint, rép.

Saint-Matré. MM. Jordy, Jean, maire, Basset, Elie, adjoint, rép.

Duravel. MM. Itier, Martin, maire, Daynard, adjoint, rép.

Saint-Cirq-Lapopie. MM. Moulhiérat, Jean-Baptiste, maire, Garrigues, adjoint, rép.

Labastide-Marnac. MM. Bonnet, Joachim, maire, Carroul, Michel, adjoint, rép.

Labastide-du-Vert. MM. Tons, Eugène, maire, adjoint Delmouly Elie, rép.

Lherm. MM. Chatain, maire, adjoint Latroucherie rép.

Cassagnes. MM. Filhol, Frédéric, maire, adjoint, Delrieu, républicain.

Frayssinet-le-Gélat. MM. Béral, sénateur, maire, adjoint, Paillé Raymond.

Gindou. MM. Soulié, maire, adjoint, Dulac, Bernard.

Escamp. MM. Roques, Jean-Pierre, maire, adjoint, Cauffin.

Blars, MM. Hérel, Antonin, maire.

Sauliac. MM. Rigouste, maire, adj. Rueilhes-Saint-Martin-Labouval. MM. de Vauzelles, maire, adjoint, Andissac, conservateurs.

Calvignac. MM. Theil, Jules, maire, adjoint, Peyre, rép. radicaux.

Aibas. MM. Pagès-du-Port, maire, adjoint, Mourguès, conservateurs.

Société amicale des originaires du Lot

La « Société amicale des originaires du Lot », vient de se constituer à Paris.

Cette association qui exclut formellement toute politique, a pour seul but d'offrir à nos compatriotes un centre de réunion, de renseignements et d'appui ; de leur faciliter les moyens de se connaître et de se rendre mutuellement service ; d'aider enfin au développement de tous les progrès matériels, moraux et intellectuels, à Paris et dans le département du Lot.

Deux assemblées générales auxquelles assis-

Sur le boulevard quelques cafés étaient encore ouverts la devanture ruisselante de lumière qui s'épandait en taches joyeuses, en plaques claires sur le trottoir et la chaussée.

Dubulle, la gorge sèche, les lèvres brûlantes, la tête en feu, pénétra dans un café d'abord, puis dans deux, dans trois, dans tous enfin, toujours altéré éprouvant à chaque instant le besoin de s'arrêter pour rétablir un peu d'ordre dans les idées que roulait son cerveau.

Vers deux heures du matin, il se décida enfin à rentrer et se dirigea vers le quartier qu'habitait sa mère avec qui il demeurait depuis sa rupture avec les Mollie. D'un pas mal assuré, les jambes chancelantes, rasant les murs comme un criminel qui craint de se faire reconnaître, il marchait lentement d'une allure d'ivrogne qui sent son ivresse et voudrait la dissimuler.

Dans son cerveau engourdi par l'alcool et les fumées de l'ivresse, une seule idée surnageait, vivace, entière ; sa haine contre Savreux que venait encore d'aviver la rude leçon que lui avait infligée le commandant Baudry à chaque pas qu'il s'errait, jetant son poing dans le vide avec une fureur qui le faisait chanceler, menaçant des éthers imaginaires qu'il croyait voir danser devant ses yeux éblouis, machonnant entre ses dents des menaces terribles à l'adresse du commandant d'armes et de son adversaire.

— Je te retrouverais, Saveux, grondait-il de ce ton particulier aux ivrognes que poursuit une idée fixe, et je saurais bien te forcer à te battre ou tu diras pourquoi. Et cet autre imbécile, ce brave de Baudry qui vient se jeter bêtement entre mes jambes ; patience, il aura son tour aussi et me paiera cher l'insulte de ce soir.

Tas d'idiots qui croient qu'il suffit de me menacer pour

taient plus de cent personnes ont eu lieu, les 5 et 12 mai derniers, au café des Variétés, 9, boulevard Montmartre.

A la réunion du 5 mai, les statuts ont été votés et le bureau formé ainsi qu'il suit :

Président : M. le docteur Fraisse.

Vice-Présidents : MM. Louis Pons, arbitre près le Tribunal de commerce ; Miret, receveur de l'octroi ; le docteur A. Cayla.

Secrétaire : M. Raymond Borde, rédacteur au ministère des finances.

Secrétaire-Adjoint : M. Lacaze, publiciste.

Trésorier : M. De Colomb, capitaine en retraite, percepteur des Contributions directes.

Trésorier-Adjoint : M. Dolmas, Ingénieur civil.

Assesseurs : MM. Cabanès, pharmacien ; L. Roche, employé à l'assistance publique ; Margis, notable commerçant.

Le 12 mai suivant, les délégués cantonaux ont été nommés.

A cette séance assistait notre éminent compatriote, M. Larroumet, ancien directeur des beaux-arts, professeur à la Sorbonne.

Accueilli, dès son entrée dans la salle, par d'enthousiastes applaudissements, M. Larroumet a été élu, par acclamation, président d'honneur.

En quelques paroles d'une haute éloquence, M. Larroumet a remercié ses compatriotes et les a assurés de tout son dévouement à la Société.

M. Larroumet a versé, en outre, une somme de 400 fr.

MM. Laborie, administrateur des magasins du *Bon Marché* et le docteur Fraisse avaient précédemment remis la même somme.

Enfin, plusieurs autres personnes ont suivi cet excellent exemple : M. Massé a donné 20 fr. ; M. Margis, 25 fr. ; M. Miré 25 fr. ; M. Louis Pons, 25 fr. ; M. Larigaldie, 20 fr. ; M. Cabridens, 20 fr. ; M. Cantaloube, 20 fr.

Il convient d'ajouter à cette énumération M. Miret Camille, ingénieur civil, directeur de la maison de santé de Leyme qui, par lettre, a envoyé 50 fr.

Après une courte allocution du président, M. le docteur Fraisse, qui a constaté les excellents résultats obtenus par la société, la séance a été levée et la date de la prochaine réunion fixée au samedi 13 juin.

Le Secrétaire, Raymond BORDE, Rédacteur au Ministère des finances,

Le Président, D^r G. FRAISSE, 49, Rue Auber.

Nécrologie

Un deuil cruel vient de frapper la famille du docteur Ausset. Leur plus jeune fille, M^{lle} Simonne Ausset, vient d'être enlevée en quelques jours par la diphtérie.

Ses obsèques ont eu lieu ce matin, au milieu d'une affluence considérable.

Nous envoyons dans ces tristes circonstances, à la famille Ausset, l'expression de notre plus vive sympathie.

Mgr Grimardias

L'état de santé de Mgr Grimardias, évêque de Cahors, actuellement alité à Rocamadour, inspire de vives inquiétudes à son entourage. Ce prélat, qui est né le 19 septembre 1813, souffre depuis longtemps d'une maladie qui s'est aggravée au cours de ses dernières tournées pastorales.

Le clergé vient de prescrire des prières publiques dans toutes les paroisses du diocèse.

me faire taire, nous verrons bien ! Tant bien que mal, forcé de s'arrêter quand ses jambes indécises lui refusaient leur service, il parvint à la porte de sa mère.

— Malheur, dit-il d'une voix pâteuse, en voyant de la lumière aux fenêtres, la vieille ne dort pas, elle va encore m'assommer de ses sermons, mais gare, je ne suis pas d'humeur à l'entendre.

Et sur cette conclusion menaçante il entra.

— Ah ! te voilà, enfin, mon Georges, s'écria la pauvre mère en courant à son fils. Mon Dieu, soyez béni !

— Le bon Dieu, le bon Dieu, ricana l'ivrogne, s'efforçant de tenir son équilibre, il se moque pas mal de moi.

— Tais-toi mon cher enfant, ne blasphème pas.

— Je ne dis que la vérité ; si cela te gêne, laisse-moi, j'ai envie de dormir.

— Je t'en supplie, tais-toi, cela me fait mal de t'entendre parler ainsi.

— Alors, flanque-moi la paix, ne me dis rien, je ne te répondrai pas.

— Peux-tu me parler ainsi, à moi, ta mère, qui ne vis que pour toi.

— En voilà assez, je te l'ai déjà dit, flanque-moi la paix, je ne te demande que cela.

— Qu'est-ce donc que tu as encore ce soir pour me brutaliser ainsi, tu as été contrarié, tu as perdu au jeu pout-être.

— Je n'ai pas de compte à te rendre, laisse-moi tranquille où je fiche le camp.

Il fit mine de vouloir sortir, il trébucha.

La mère se planta résolument devant la porte.

— Non, dit-elle, tu ne sortiras plus ce soir, tu es trop nerveux, tu ferais encore quelque sottise, tu as bu,

Lycée Gambetta

Aujourd'hui, l'administration de notre lycée prendra possession d'un dortoir dans la partie terminée des nouveaux bâtiments, de l'aile Ouest, autrement dit le petit lycée.

Dans quelques jours une étude et deux classes seront occupées.

Les bâtiments sont admirablement aménagés et ne laissent rien à désirer au point de vue de l'hygiène, dortoirs, salles de classes et d'études, lavabos, vestiaires, etc., sont garnis avec du mobilier absolument neuf, les tables des classes et d'études sont d'un modèle très commode, permettant à l'élève de se livrer à l'étude sans fatigue ; le parquet du dortoir, en bois de chêne recouvert d'un encaustique, qui reçoit la nouvelle literie permettra de maintenir dans le couchage la plus excessive propreté.

Le 7^e à Moissac

Le bataillon du 7^e a été passé mardi en revue par le général Vincendon. Après avoir été inspectées sur la promenade Sancerre, les troupes sont rendues sur les allées Montebello, où elles ont opéré des mouvements d'ensemble qui se sont terminés par un défilé par sections, la musique faisant face au général.

On nous annonce que, jeudi prochain, le général Fabre, commandant en chef le 17^e corps d'armée, passera lui-même l'inspection des mêmes troupes.

Nominations dans l'administration des tabacs

Sont nommés vérificateurs stagiaires de la culture des tabacs dans le département du Lot :

M. Hubler, à Cahors.

M. Crochard, à Gourdon.

Congés de la Pentecôte

Les congés de la Pentecôte dans les lycées et collèges ainsi que dans les écoles normales sont ainsi fixés :

Sortie, le dimanche matin 24 mai.

Rentrée, le lundi soir à l'heure réglementaire.

Nomination militaire

M. Valette, adjudant au 7^e d'infanterie, est affecté à la 1^{re} division de la direction des affaires départementales (aliénés et enfants assistés), préfecture de la Seine.

Concert

Les Sociétés *l'Avenir Cadurcien* et *l'Orphéon de Cahors*, nous prient d'annoncer que le concert qui devait avoir lieu, sur les allées Fénélon, le dimanche 24 mai, est reporté, par suite de la représentation théâtrale de ce jour, au jeudi 28 courant.

Bourse d'enseignement primaire supérieur

Lundi a eu lieu, à Cahors au collège de jeunes filles, les examens pour les bourses de l'enseignement primaire supérieur.

12 jeunes filles ont pris part à cet examen ; 3 ont été définitivement reçues. Ce sont par ordre alphabétique : M^{lles} Couyba, Lacroix et Mardelle.

Académie de Montauban

Dans sa dernière séance, l'académie de Montauban a arrêté les prix du concours littéraire de 1896. Cinq médailles et six mentions ont été attribuées aux meilleures pièces de vers.

tu ne sais plus ce que tu dis.

— Je ne sortirais pas demanda-t-il sur un ton de menaces ; qui donc m'en empêcherait ?

— Moi.

— Nous allons bien voir, ah ! j'ai bu, ah ! je ne sais plus ce que je dis. Il marcha sur sa mère en chancelant.

— Laisse-moi passer, dit-il, brutalement ou gare.

— Non.

— Veux-tu m'ouvrir cette porte ? rugit-il, devenu tout à coup furieux, de la résistance que lui opposait la pauvre femme.

— Non.

Aveuglé par la rage, l'alcool achevant de lui troubler le cerveau, il saisit sa malheureuse mère par le bras et la poussa si rudement qu'elle tomba à la renverse.

La tête avait porté sur le coin d'un meuble, et par le front ouvert, coulait un mince filet de sang.

La vieille femme se releva exaspérée.

Dubulle, après son bel exploit, les bras croisés, se tenait debout près de la porte, contemplant d'un regard hébété d'ivrogne le pauvre vieux visage de sa mère inondé de sang.

— Crois tu fit-il en manière de bravade, que je sortirai quand je voudrai.

— Misérable, s'écria la mère, tu oses porter la main sur moi, lâche. Tu t'en repentiras, le ciel te punira, et si tu n'étais pas ivre...

— Tais-toi, gronda-t-il, ne me pousse pas à bout, ou malheur à toi.

— Oui, tu me frapperas encore, n'est-ce pas ? tu es brave avec moi qui n'ai pas la force de te résister ; mais prends garde, toi aussi, je suis à bout de patience, tu viens de comblar la mesure. (A suivre).

La première médaille de bronze a été décernée à M. F. de Laronssilhe, pour ses six sonnets envoyés.

Baccalauréats

Les candidats déjà admis pour la première partie, qui ont l'intention de se présenter en juillet devant la Faculté des sciences sont invités à écrire immédiatement au secrétaire de la Faculté des lettres pour demander le transfert de leur dossier à la faculté des sciences.

Les candidats reçus pour la première partie dans une Faculté autre que celle de Toulouse qui désirent subir à Toulouse le deuxième examen sont priés de réclamer, sans retard, à la Faculté d'origine le transfert de leurs notes. Tout retard serait préjudiciable.

Certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique

Cet examen institué par l'article 106 du décret du 18 janvier 1887 aura lieu : pour les aspirantes, à l'Ecole normale d'institutrices de Cahors, le lundi 20 juillet prochain, et pour les aspirants, à l'Ecole normale d'instituteurs de Cahors, le mardi 21 juillet, à 9 heures du matin.

Les candidats devront se faire inscrire à l'inspection académique avant le 7 juillet et déposer :
1° Leur demande d'inscription, sur timbre de 0 fr. 60, écrite de leur main et signée ;
2° Leur acte de naissance ;
3° L'indication des lieux où ils ont résidé et des fonctions qu'ils ont remplies ;
4° Les diplômes ou brevets qu'ils peuvent posséder.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 4 mai

Présidence de M. Daynard, président semestriel.

M. le secrétaire général dépose les publications reçues.

Il signale dans le Bulletin de la Société archéologique du Périgord, une étude de M. de Roumejoux sur la collégiale de Saint-Astier.

Il donne lecture d'une circulaire de M. le ministre de l'instruction publique fixant au 3 juin prochain la date du congrès archéologique de France, qui se tiendra à la Sorbonne.

M. Greil communique un arrêté du roi Louis XIV, daté du 17 février 1758 et portant établissement d'un conseil politique chargé de l'administration des affaires de la ville et communauté de Cahors.

Ce document est extrait des registres du Conseil d'Etat.

La séance est levée.

Caisse nationale des retraites pour la vieillesse

Monsieur le préfet vient d'adresser aux maires du département des instructions, en vue de l'exécution de la loi du 31 décembre 1895, qui affecte des crédits spéciaux à la majoration des rentes viagères constituées au profit des titulaires de livrets individuels de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse et des membres des sociétés de secours mutuels qui rempliront au point de vue de l'âge, de la continuité des versements et la situation de fortune, les conditions indiquées.

Pour participer à la répartition des crédits, les titulaires de livrets devront être âgés de 70 ans au moins, avant le 1^{er} janvier 1897, et justifier qu'ils ne jouissent pas, y compris la rente viagère, d'un revenu personnel supérieur à 360 fr.

Les postulants qui rempliront ces conditions devront présenter une demande avant le 31 mai courant. Le modèle de cette demande leur sera donné par MM. les Maires ou les Présidents des sociétés de secours mutuels.

Les intéressés sont vivement engagés à faire dès aujourd'hui, auprès de qui de droit, les démarches nécessaires pour obtenir des indications sur les formalités à remplir et sur les pièces à produire avant le 1^{er} juin.

Foire de Cahors

La foire du 16 mai a été très peu importante. Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Boeufs. — 80 vendus pour la boucherie à raison de 30 à 35 fr. les 50 kilos, et les veaux 0,80 le kilog. Il y a eu baisse sur les gras et sur les attelages.

Moutons ou brebis en vente 350 environ, vendus à raison de 0 fr. 60 le kilog; les brebis et les agneaux ont été livrés au cours des derniers marchés.

Volailles grasses de 0,70 à 0,80 le 1/2 kilog; lapins privés, 0 fr. 40 la livre.

Halle aux grains. — Blé, 320 hectolitres environ, vendus 310, prix moyen, 16 francs l'hectolitre; mais 110 hectolitres, vendus 100, prix 12 fr. l'hectolitre. Pommes de terre de 4 75 à 5 fr. l'hectolitre.

Il n'y a pas eu de vols ni d'accidents.

Gourdon

M. Maurice Crochard est nommé vérificateur stagiaire de la culture des tabacs à Gourdon.

Incendie

Dans la nuit de vendredi, vers une heure du matin. Le feu s'est déclaré dans un vaste hangar adossé à la maison Rhodes, peintre, avenue Gambetta.

Le danger était grand, car ce hangar renfermait une quantité considérable de bois et de mardiers appartenant au sieur Duffaut, charbon. Il y avait également une voiture, amenée la veille et estimée 1200 fr., grâce au concours énergique et immédiat des habitants du quartier et de la gendarmerie, on a pu, au bout d'une heure, circonscrire le foyer de l'incendie et préserver les maisons voisines. La cause de ce sinistre n'est pas parfaitement établie. Les pertes évaluées à 5,500 francs, sont couvertes par des assurances.

Souceyrac

Un incendie dont les causes restent inconnues mais paraissent devoir être attribuées aux bergers a dévoré trente hectares de bois de la Luzette.

Ces bois sont entourés de hautes bruyères. Le feu, activé par le vent, a consumé cette végétation épaisse et pénétré ensuite dans le fouillis de buisson et de bois mort.

Les pertes sont évaluées à quinze mille francs. Le propriétaire, M. Delclaux, architecte à Toulouse, était assuré à la compagnie La Ville de Paris.

Malheureusement, cette compagnie vient d'être mise en liquidation.

Figeac

M. Prady, avocat, est nommé juge suppléant à Figeac.

Un chien enragé a mordu deux personnes à Cambes, le père et le fils.

De là il est passé à Fons et à Camburat et a également mordu une personne dans chacune de ces deux communes.

Les victimes du chien ont été immédiatement envoyées à l'Institut Pasteur.

Bibliographie

Le Train de 8 h, 47, par Georges Courteline, ce livre d'une gaieté si originale, dont l'immense succès a classé de suite le jeune auteur parmi nos meilleurs écrivains, paraît en livraisons illustrées chez l'éditeur E. Flammarion, 26, rue Racine, Paris.

L'ouvrage est illustré par Albert Guillaume, dont le talent s'allie admirablement avec celui de Courteline. Des dessins tirés en couleurs illustrent chaque livraison.

Envoi franco de la première livraison gratuite. La première série, composée de cinq livraisons, est envoyée franco également, contre 50 centimes en timbres-poste.

Nos lecteurs liront avec intérêt dans la 544^e livraison de la **Grande Encyclopédie**, parue cette semaine, une série d'articles consacrés aux **Machines : Machines à battre, à coudre, à écrire, à diviser, etc.** accompagnés de figures explicatives et suivis d'une belle étude de la **Machine** au point de vue économique, par M. Maurice Charnay. Le même fascicule renferme les biographies de **Machiavel**, par M. Jeanroy, celle du maréchal **Mac-Mahon**, par M. Debidour et se termine par une importante monographie historique et géographique sur **Madagascar**.

Germinal, par Emile Zola, ce magnifique livre du maître de nos romanciers, paraît en livraisons, illustrées par J. Féret, chez l'éditeur E. Flammarion, rue Racine, 26, Paris.

Cet ouvrage dépeint avec une profonde énergie la vie et les mœurs des mineurs. Zola a vécu avec les personnages qu'il fait mouvoir, et on sait que le grand écrivain a été prophète plusieurs fois dans les émouvants récits de la lutte constante entre le capital et le prolétariat.

La première livraison est envoyée franco, gratuitement.

La première série de cinq livraisons est également envoyée franco, contre 50 centimes en timbres-poste.

AVIS

M. AUDOUARD, chirurgien-dentiste à Brive, à l'honneur de prévenir sa clientèle de Cahors, qu'exceptionnellement il se rendra dans cette ville le samedi 23 courant, au lieu du dernier samedi du mois, il recevra toujours à l'hôtel de l'Europe, de 8 heures à 11 heures du matin et de 1 heure à 3 heures du soir.

Si le succès d'un produit doit se mesurer à la contrefaçon dont il est l'objet, le **Santal Midy** détient certainement le record. Flacon, enveloppe, prospectus, tout est imité; il n'y manque que le principal, l'essence pure provenant de la distillation du bois de Santal de Mysore. Aussi les jeunes gens doivent-ils exiger le mot **Midy** sur chaque capsule.

DÉPARTEMENT DU LOT

Expropriation
POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE

ACTE D'OFFRES

Le Préfet du département du Lot, officier de l'instruction publique ;

Vu l'article 23 de la loi du 3 mai 1841, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu les procès-verbaux d'expertise des terrains à occuper pour la construction du chemin vicinal ordinaire numéro 10, dans la commune de Soturac ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er}

Une somme de sept cent cinquante francs (750 fr.), est offerte à la dame Gréalou Marie, veuve Roussel Pierre, pour le montant des terrains ci-après désignés, qu'elle doit céder au dit chemin,

Savoir :

- 0 a. 99 de pré (Son A. 1060)
- 2 a 21 de talus (id. 1061)
- 13 a. 79 de bois (id. 1047)
- 0 a. 20 de terre (id. 1046 P)
- 1 a. 50 de talus (id. 1044 P)
- 4 a. 36 de terre (id. 1044 P 1042)
- 9 a. 40 de bois (id. 1041 P)
- 1 a 50 de terre (id. 1041 P)

ARTICLE 2

Le présent arrêté sera notifié au sus-nommé, avec sommation de déclarer son acceptation dans le délai de quinzaine, ou s'il n'accepte pas les offres qui lui sont faites, d'indiquer le montant de ses prétentions.

Fait à Dahors, en l'hôtel de la Préfecture, le 20 mai 1896.

Pour le Préfet, empêché :

Le Conseiller de Préfecture délégué,
J. CAVIOLE.

ÉTUDE

de M^e René BILLIÈRES, licencié en droit, avoué à Cahors, rue Ste Claire n° 52 près le Palais de Justice.

EXTRAIT

D'UNE

Demande en séparation de biens

En vertu d'une ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal civil de Cahors en date du quatorze mai mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistrée mise au bas d'une requête à lui présentée le même jour, et suivant exploit de M^e Daynard, huissier à Lalbenque en date du dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré, la dame Marie Troussel ménagère, épouse du sieur Jean Vergnes, 6^e né, cultivateur, domiciliée avec lui à Lamourio, commune de Mondoumerc, pourvue de l'assistance judiciaire par décision du bureau de Cahors en date du 16 avril 1896, a formé contre son dit mari une demande en séparation de bien.

Pour extrait certifié sincère.

Cahors le vingt-un mai mil huit cent quatre-vingt-seize.

L'avoué poursuivant,

René BILLIÈRES.

GUERISON DES HERNIES



Les récompenses obtenues par M. J. GLASER, pour ses appareils herniaires, prouvent une fois de plus les services que le spécialiste peut rendre aux personnes atteintes de cette cruelle infirmité. Sans faire de grandes phrases, nous dirons simplement à nos lecteurs intéressés que M. J. GLASER garantit l'efficacité, la solidité de ses bandages sans ressorts, brevetés s. g. d. g. et la contention radicale de toute hernie quel que soit le cas; contention indispensable pour obtenir guérison complète. Envoyer 60 cent. en timbres pour recevoir la brochure explicative, pour connaître sa méthode à J. GLASER, spécialiste herniaire, propriétaire à Héricourt (Haute-Saône). Aussi engageons-nous vivement nos lecteurs à aller consulter M. J. GLASER, à Auch, le 2 juin, hôtel de France; à Agen, le 3, hôtel des Ambassadeurs; à Cahors, le 4, hôtel des Ambassadeurs; à Montauban, le 5, hôtel de l'Europe; à Toulouse, les 6 et 7, hôtel de la Poste.

DÉPÊCHE

ACCIDENT A L'OPÉRA

Paris, 21 mai, 10 h. matin.

Un accident épouvantable s'est produit, hier soir, à l'Opéra.

Le premier acte d'*Hellé* allait se terminer, quand un bruit comparable à une explosion se fit entendre dans la salle qui, au même instant, se remplissait d'un nuage de poussière; dans les galeries se faisaient entendre d'horribles cris de douleur.

L'accident avait été si prompt que la grande majorité des spectateurs resta à sa place; peu à peu, cependant, la foule put s'érouler sans bousculade et sans panique.

Voici ce qui s'était passé : le lustre central de la salle est soutenu grâce à quarante contre-poids composés de rondelles de fonte enfilées et suspendues au bout d'un câble; chacun de ces contre-poids pèse environ sept cent kilogrammes.

Malgré l'examen minutieux de la suspension du lustre qui est fait tous les jours, un de ces câbles, sans doute usé, avait cédé sous le poids et l'énorme masse de fonte s'était détachée, crevant dans sa chute le plafond de la coupole, puis celui de la salle, et venait s'abattre dans la quatrième galerie, où il écrasait de sa masse énorme une dame occupant une place au sixième rang, à droite, et blessait plusieurs autres personnes à ses côtés.

Les victimes sont : Mme Chaumette, tuée, âgée de 56 ans, concierge et mère d'une danseuse de l'Opéra; Mme Chaumette a eu le crâne fracassé, le ventre ouvert, les cuisses brisées; son corps a été transporté à son domicile.

Les deux autres personnes blessées assez gravement sont M. Durbey, cocher, blessé aux jambes; Mme Senot, qui a la cuisse cassée, les os mis complètement à nu. Les autres blessés ne le sont que peu grièvement.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités de ce terrible accident.

Bourse de Paris

Cours du 21 mai 1896

RENTES

| | |
|-------------------------------|--------|
| 3 0/0.....compt. | 102 |
| 3 0/0 amortissable.....compt. | 100 25 |
| 4 1/2 0/0.....compt. | 105 30 |

A LA BOULÈ D'OR



H. FABRE

10, RUE DE LA MAIRIE, 10

CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

ÉLECTRICITÉ

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

On demande un apprenti

A LOUER

Dans une jolie maison, un appartement bien composé.

S'adresser : 25, rue du Lycée, 25.

Les propriétés toniques et fortifiantes du vin de quinquina sont dues à la quinine qu'il contient : on obtient les mêmes effets avec une petite **Capsule de Quinine de Pelletier** de la grosseur d'un pois, qu'on peut toujours avoir avec soi, et qui correspond à un grand verre de quinquina. Chaque capsule porte le nom de **Pelletier**, l'inventeur de la quinine. Flacons de 10, 20, 30, 100 capsules.

l'INSTITUT des BÉGUES de TOULOUSE ouvre cours pour corriger le

Bégalement
ET TOUS LES AUTRES
DÉFAUTS DE PRONONCIATION
le 15 juin
DOCTEUR CHERVIN, Hôtel du Midi, TOULOUSE.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BAINS DE MER DE L'Océan

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS
VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du 1^{er} Mai au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des *Billets Aller et Retour* de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1^o Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe.

La durée de validité de ces billets 33 jours peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement :
Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus) au Croisic et à Guérande inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes, est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'aller ou au retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deçà.

2^o Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres des dites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de

250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

VOYAGE D'EXCURSION
AUX

Plages de la Bretagne

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux *Plages de la Bretagne*, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Chateaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 1^{re} classe : 45 francs. — 2^e classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêter à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion ; le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montrejeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne,

Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduits, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte
Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le *Protecteur de la Chaussure*, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le *Protecteur*, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil*.

Echarpes pour maîtres et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

AFFICHAGE GÉNÉRAL et DISTRIBUTION d'IMPRIMÉS
L. AUDBOURG & C^o
4, RUE SAINTE-ANNE (Avenue de l'Opéra)
— PARIS —
La Maison L. AUDBOURG & C^o, fondée en 1878, se charge de l'AFFICHAGE de toute nature ainsi que de la DISTRIBUTION des IMPRIMÉS pour Paris, la Province et l'Étranger. Cette maison de 1^{er} ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.
S'adresser à M. DUEZ, DIRECTEUR
4, Rue S^{te}-Anne (Avenue de l'Opéra) Paris.

La Nouvelle Revue
18, Boulevard Montmartre, Paris.
Directrice : Madame Juliette ADAM
PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

| | | | |
|----------------------|------------------|------------------|------------------|
| | 12 mois | 6 mois | 3 mois |
| PRIX DE l'abonnement | | | |
| Paris et Seine | 50 ^{fr} | 26 ^{fr} | 14 ^{fr} |
| Départements | 56 | 29 | 15 |
| Etranger... | 62 | 32 | 17 |

On s'abonne sans frais : dans les Bureaux de poste, les agences du *Crédit Lyonnais* et celles de la *Société générale de France et de l'Étranger*.

LA
Grande Encyclopédie
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. :
BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut.
H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique.
H. DEBENBOURG, prof à l'École des langues orientales.
E. LEVASSEUR, de l'Institut, prof au Collège de France.
A. GHY, professeur à l'École des chartes.
H. MARION, professeur à la Sorbonne.
GLASSON, de l'Institut, prof à la Faculté de droit.
E. MUNTZ, de l'Institut, conservateur de l'École des beaux-arts.
D^r L. HAHN, bibliothécaire de la Faculté de médecine.
A. WALTZ, prof à la Faculté des lettres de Bordeaux.
C. A. LAISANT, docteur en sciences mathématiques.

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre. Elle formera environ 23 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.

Broché : 600 fr.
Payables : 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant

La Grande Encyclopédie se vend et se lit dans toutes les bibliothèques et chez les libraires. (Arsène HOUSSEAU)

Relié : 750 fr.
Payables : 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant

Demandez Prospectus détaillé aux Éditeurs

H. LAMIRAULT et C^{ie}, 61, rue de Rennes, Paris

PULVÉRISATEUR-DEPEYRE
A pompe directe et air comprimé
1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE
F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
Chevalier du Mérite Agricole
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes de prière de se faire inscrire au plus tôt.

GUÉRISON
Certaine et Radicale
de toutes les
AFFECTIONS
de la **PEAU**
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lujus, etc., etc.
MEME DES Plaies et Ulcères variqueux dits incurables.
Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présente à l'Académie de Médecine au dév^r pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible.
M^{le} LENOIRMAND, Médecin Spécialiste Aide-Major des Hôpitaux M^{rs}, 2, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

Cave Bordelaise
3, rue de la Mairie, CAHORS
M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION
M. COMBARIEU, Successeur
Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1^{re} marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

LE GOURMET
REVUE DE CUISINE PRATIQUE
Abonnement pour un an :
France 5 fr.
Etranger..... 6 fr.
On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.
Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris
Le propriétaire-gérant : LAYTON.

PIANOS
MUSIQUE & ORGUES
Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852
Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues
SUCCESEUR
2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux
LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année
PIANOS ENTièrement NEUFS
Rendus franco chez le client. Accord gratuit
Vente, Location, Échange, Accords, Réparations
Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX,
Organiste de la Cathédrale et professeur de piano,
Rue Clément-Marot, CAHORS

Vignes Américaines
LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT
PAR MILLIONS de plants à la vente
en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés
Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.
Gamay x Couderc, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquou x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.
Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.
Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.
Vient de paraître :
Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.
Prix : 3 fr. (franco poste).
4^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur et principaux Libraires.
Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.
S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

GRANDE MARQUE NATIONALE
CLÉMENT
LA MARQUE LA PLUS CONNUE DU MONDE ENTIER
La plus réputée — La meilleur marché
Bicyclette de luxe 500 fr. pneumatique DUNLOP || Bicyclette de luxe p^r dames 575 fr. pneumatique DUNLOP
id. n^o 1 375 fr. — — || id. n^o 1 id. 450 fr. —
id. n^o 2 325 fr. — — || id. n^o 2 id. 375 fr. —
Toutes les roues des machines CLÉMENT sont montées avec les nouveaux rayons tangents incassables renforcés aux deux bouts.
Demander le catalogue à M. Jean LARRIVE, agent général, A CAHORS.
DES AGENTS SÉRIEUX SONT ACCEPTÉS DANS TOUS LES CANTONS DU LOT.